

18 octobre 2012

12.158
ad 12.033

Postulat de la commission Fiscalité

Centralisation du service des contributions

Dans la perspective d'une meilleure efficacité du service, il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier la centralisation à la Chaux-de-Fonds du service des contributions sans exclure le maintien d'une antenne sur le Littoral.

Signataires: D. de la Reusille, D. Angst, R. Tschopp, T. Huguenin-Elie, Ch. Bertschi, M. Debély, S. Fassbind-Ducommun, Ph. Loup, P. Castella, C. Gueissaz, C. Guinand, S. Menoud, H. Frick, R. Clottu et B. Wenger.